LA LANTERNE

Lettre d'information de la municipalité de Beynac-et-Cazenac
N° 32 SEPTEMBRE 2023

LE MOT DU MAIRE

Pour les grands medias, c'est la rentrée, alors que beaucoup ont déjà repris le travail, que d'autres vont partir en vacances, notamment les commerçants et leurs employés qui ont travaillé sans relâche depuis le printemps et que 40% des Français ne sont pas partis et ne partiront pas en vacances cette année. Parmi ces derniers, beaucoup d'entre vous.
C'est ainsi, on vit au rythme des rédactions parisiennes et de leurs sujets. C'est la rentrée !!
Concernant l'école, l'institutrice appréciée par tous est définitivement installée à l'école de Beynac et Cazenac jusqu'à ce qu'elle en décide autrement.
Cette année, à Beynac, nous avons une classe de 18 élèves en CM1 et CM2.

Jusqu'à début septembre, Beynac et Cazenac a vu sa fréquentation touristique croître fortement par rapport à 2022 qui était déjà supérieure à 2021, elle-même supérieure à 2019, année de référence (2020 étant l'année Covid en très forte baisse). Certains, dans la région, annoncent moins de fréquentation que l'an dernier. Alors, pourquoi Beynac est-il en progression ? Plus de capacité d'accueil grâce à la création de parkings ? Le circuit touristique dans le village de Beynac plus attractif ? Plus d'animations qui donnent une bonne image de la commune ? L'alimentation régulière des réseaux sociaux type Facebook, site Internet de la commune, Panneau Pocket ? Cet accroissement étant réparti sur tous les mois, c'est surement un peu de toutes ces causes réunies.
Beynac et Cazenac est labellisé « Plus Beaux Villages de France », nous ne devons pas oublier cela. Un village qui obtient ce label génère, dès la première année, 30% de visiteurs en plus.
Une mauvaise tenue du village pourrait nous faire perdre ce précieux label. Nous avons déjà le handicap d'une circulation importante de poids-lourds et de véhicules de transit dans sa traversée. Il est donc inutile d'en rajouter avec un déballage de panneaux sauvages comme nous l'avons vu cet été.
Dans l'intérêt de tous, des commerçants eux-mêmes, des hébergeurs, dès la saison prochaine nous devrons commencer à mettre en application les nouvelles règles d'affichage publicitaire élaborées par la Communauté de Communes en concertation avec les associations de commerçants.
L'été se termine et nous devons à présent tout faire pour attirer une clientèle de basse saison qui vient pour la beauté des lieux et non pour retrouver l'ambiance d'un centre commercial avec ses pubs.
La rentrée, c'est aussi l'époque des feuilles d'impôts locaux, et contrairement à beaucoup d'autres communes, le taux d'imposition de Beynac et Cazenac n'a pas changé depuis notre arrivée.
Passez un bel automne et ne négligez pas les gestes barrières car le Covid est toujours présent sur notre territoire.

Serge Parre

Les fables de La Fontaine

Les Fables de La Fontaine font partie des fleurons de la littérature française. Capables en quelques traits de tailler situations, paysages et personnes, elles expriment l'équilibre entre rigueur et liberté, précision et légèreté.

Le mardi 4 juillet, ponctués au piano de Lise Lienhard par des musiques de Rameau et Bartók, Bach, Schubert et d'autres, le comédien et metteur en scène Marc-Alexandre Cousquer a fait sortir de l'ombre des textes parmi les plus beaux de notre littérature.

Plus de 110 spectateurs enthousiastes ont assisté à ce spectacle sur le parvis de l'église de Beynac balayé par un vent froid pour la saison. Marc-Alexandre Cousquer prépare pour 2024 une pièce de Molière et aimerait la produire à Beynac. Nous encouragerons cette initiative.

Hommage à Paul Eluard

A l'initiative de la Société des Poètes Français et de son correspondant pour la Dordogne, Ali Aktogu, un hommage a été rendu au poète Paul Eluard le mardi 11 juillet 2023 sur le parvis de l'église de Beynac sur le thème : *Paul Eluard L'amour, la révolte, le rêve.* C'est devant un public restreint mais tout acquis à la poésie d'Eluard que Ali Aktogu et Christian Malaplate ont présenté le poète et ses œuvres. Rappelons que les deux dernières années de sa vie, Paul Eluard a habité dans le haut du village de Beynac, dans une rue qui porte aujourd'hui son nom.

Feu de la Saint Jean et paëlla géante

De plus en plus de succès pour la Saint Jean du Comité des Fêtes. Cette année plus de 240 convives ont partagé la paëlla géante de Vanessa.

Après le dessert et le café, un feu d'artifice et le traditionnel feu de la Saint Jean ont illuminé le ciel du Capeyrou.

La fête s'est poursuivie avec les TAM'S qui ont fait danser Beynac jusqu'à tard dans la nuit

Vide grenier du 14 juillet

Le 14 juillet, la troisième édition du vide-greniers de Beynac organisé par le Comité des Fêtes a accueilli de nombreux visiteurs.

Sur les étals, les 70 exposants présentaient de la vaisselle, des bibelots, des outils anciens, des vêtements et chaussures, des ustensiles de cuisine, des cartes postales, des jouets… De quoi ravir les vendeurs et satisfaire tous les goûts des acheteurs.

Semaine des Arts de Beynac

Sous l'impulsion de l'artiste britannique Joanne Tyler, la Semaine des Arts de Beynac, qui s'est tenue à la salle polyvalente du 6 au 12 août, a permis aux beynacois et vacanciers présents de s'initier aux diverses techniques proposées lors d'ateliers.

Le regret malgré tout, est qu'il n'y ait pas eu plus d'enfants à ces ateliers alors que Joanne Tyler avait proposé la gratuité des activités pour les enfants de l'école et pour leur accompagnant.

La période était peut-être mal choisie pour ce type d'activité.

Distribution gratuite de composteurs (avec justificatif de domicile), tous les vendredis de 9h à 16h

Sictom du Périgord Noir, La Borne 120, 24200 Marcillac Saint-Quentin– Tél. 05 53 29 87 50

Un champion à Beynac

Le 29 juin, sous un soleil de plomb, notre champion Nicolas Testut, est venu présenter à la Mairie le bouclier gagné lors de la finale de rugby, fédérale 3.
Avec quelques équipiers, Nicolas, employé de notre commune, a « monté » les marches de la mairie pour recevoir les félicitations du Maire et des élus présents.

La petite équipe s'est ensuite dirigée vers l'école où les élèves l'attendaient avec ferveur. Il faut préciser que les enfants ont été les premiers supporteurs de Nicolas. Ils l'avaient soutenu, avant la compétition, par la création d'affiches (école, parking). C'est avec émerveillement que les élèves ont pu toucher les médailles et « presque » soulever le bouclier.
Espérons que cette victoire en appellera d'autres et qu'elle incitera beaucoup d'enfants à pratiquer une activité sportive dans le futur ! Bravo Nicolas !

Le nouvel Express communal

L'ancien véhicule utilitaire était en passe de rendre l'âme, et un nouveau contrôle technique n'aurait pas été concluant. C'est pour cela que la municipalité a fait l'achat d'une nouvelle voiture (Renault express).
Le 10 août à midi, c'est devant l'ensemble de l'équipe des employés municipaux que M. le maire a remis les clés de la nouvelle acquisition, floquée au nom de la commune et munie d'une rutilante caisse à outils afin d'éviter certains trajets compliqués dans la traversée du village.

Suivant la tradition cette petite cérémonie s'est terminée autour d'une bonne table !

Concours de pétanque

Le concours de pétanque ouvert à toutes et tous, licenciés (ées) ou non, organisé par la Boule Beynacoise, présidée par Patrice Abraham, a vu le lundi 14 août à Beynac la participation de nombreuses équipes en triplette. C'est sous un soleil de plomb que les participants, venus de toute la région, se sont confrontés dans la convivialité sur le terrain et ont pu ensuite se désaltérer à la buvette installée pour cette occasion.
Cette journée a été le reflet de la bonne ambiance qui règne au sein de la dynamique Boule Beynacoise.

Le 15 août, Beynac a retrouvé ses feux

Après trois années d'interdiction à cause de la pandémie de COVID et de la sécheresse, Beynac a retrouvé ses feux d'artifices et plus encore avec le concert des ROADY'S et d'autres animations organisées par le Comité des Fêtes. Plus de 20 bénévoles, dont de nombreux élus ont participé à l'organisation et à la réussite de cette soirée. Les 10 000 personnes et plus qui étaient à Beynac ce jour là, ont fait marcher tous les commerces du village en attendant le début des feux .

La municipalité remercie chaleureusement le Comité des Fêtes pour son travail d'animation, les employés municipaux et ASVP qui ont fait un travail exceptionnel de sécurisation de cette manifestation et Marc Grave qui, part le prêt de deux de ses terrains agricole, nous a permis de recevoir plus de monde.

Les reconnaissez-vous ? 1964/1965

Appel à bénévoles

Un appel est lancé aux bénévoles, adeptes ou non de randonnées, pour débroussailler, restaurer ou rouvrir les sentiers et chemins du territoire communal.

Il pourrait s'agir aussi de restaurer les petits murs qui les bordent afin de conserver et de remettre en valeur ce petit patrimoine

Une petite équipe motivée, se retrouvant de temps en temps, permettrait de redonner vie à ces chemins vicinaux délaissés et, par la même occasion, de renouer des liens amicaux dans l'action et, pourquoi pas, en terminant le chantier par un repas. Les personnes intéressées et disponibles peuvent contacter :

Jean-Manuel Peiro au **06 82 28 45 49**

Plus de sécurité pour Beynac

Le nouveau projet du Département prévoit le déplacement des poids lourds obligatoire sur la rive gauche de la rivière et la mise en place d'un sens de circulation unique pour les véhicules de large gabarit qui sont obligés de venir à Beynac pour des livraisons, pour les bus, les gros camping-cars, … Ils ne pourront traverser le village que dans le sens Sarlat/Saint-Cyprien.

Cette mesure a pour vocation d'éviter le croisement des véhicules de grand gabarit dans la traversée de Beynac.

Le déplacement de la circulation de transit et la mise en place d'un sens de circulation unique pour les gros véhicules de desserte locale évitera totalement le risque de ralentissement ou de blocage de l'accès à Beynac et de ce fait réduira considérablement le temps d'intervention des véhicules de secours. A Beynac le temps d'intervention est de 4 minutes et 54 secondes de plus que sur l'ensemble du département et 6 minutes et 54 secondes de plus que le délai-cible du service. Pour un infarctus ou un AVC , chaque minute de retard augmente le risque de suite fatale.

Guy Lagorce, sprinteur, journaliste, écrivain et …. ancien conseiller municipal de Beynac

Guy Lagorce, sprinter devenu homme de plume s'est éteint dans les Landes

Le journal Sud Ouest annonçait le décès, le 13 juillet, de l'écrivain et journaliste Guy Lagorce qui fut conseiller municipal de Beynac et Cazenac de 1995 à 2001 et qui, à cette époque, habitait à Belgarrit.

Ancien sprinteur de haut niveau, journaliste à l'Equipe et à France-Soir, puis écrivain à succès, plusieurs de ses livres ont été adaptés pour le cinéma ou la télévision.

Il s'est éteint à Dax dans les Landes où il s'était installé après son départ de Beynac.

INFORMATIONS PRATIQUES

Mairie : Tel : 05 53 31 34 00

Ouvert du lundi au vendredi 9h -12h/14h-16h - le samedi 9h - 11h30

E-mail : mairie@beynac-et-cazenac.fr

Site internet : www.beynac-et-cazenac.fr

PanneauPocket : Application à télécharger

La Poste : Tél 3631 Ouvert du lundi au vendredi 13h30/16h

Déchetterie de Sarlat Tél : 05 53 29 56 47 Ouvert du lundi au samedi 8h - 12h30/14h-18h

Numéro Utiles

SAMU 15 / Pompiers 18 / Police 17

112 Appelez le **112** pour toute urgence

Médecin 05 53 29 37 13

3 défibrilateurs installés dans Beynac :

- **Salle polyvalente**
- **Porte Veuve** (seulement en saison)
- **Abribus de la Balme**

Inclus : Conseil municipal du 28 juin 2023 - Journée du Patrimoine - festival « Prendre soin de soi » - information sur le débroussaillement

Responsable de publication : Serge Parre - Rédaction : Michel Bennati, Véronique Devaux, Arlette Theil.